

# Lycée de jeunes filles, actuellement lycée de Bellevue

## Désignation

### Dénomination de l'édifice :

Lycée

### Genre du destinataire :

De filles

### Appellation d'usage :

Lycée de jeunes filles ; Lycée de Bellevue

### Destination actuelle de l'édifice :

Immeuble de bureaux

### Titre courant :

Lycée de jeunes filles, actuellement lycée de Bellevue

## Localisation

### Localisation :

Martinique ; Martinique (972) ; Fort-de-France ; 8 rue Marie-Thérèse-Gertrude ; rue du Petit-Pavois

### Lieu-dit :

Pointe des Nègres

### Adresse de l'édifice :

Marie-Thérèse-Gertrude (rue) 8 ; Petit-Pavois (rue) du

### Références cadastrales :

2005 BN 402

### Milieu d'implantation pour le domaine Inventaire :

En ville

## Historique

### Siècle de la campagne principale de construction :

3e quart 20e siècle

### Année(s) de(s) campagne(s) de construction :

1958

### Commentaires concernant la datation :

Daté par source

### Auteur de l'édifice :

[Sarrabezolles Carlo \(sculpteur\)](#)

[Delamarre Raymond \(sculpteur\)](#), [Grange Claude \(sculpteur\)](#),

[Lavigne Sainte-Suzanne Maurice de \(architecte\)](#),

[Guthman \(architecte\)](#),

[Labro Georges, architecte des Bâtiments civils](#),

## Notices liées



Statue, figure colossale :  
L'Antillaise ou les fruits de  
la terre  
statue  
Sarrabezolles Carlo (sculpteur)



Statue, figure colossale :  
L'Antillaise ou les fruits de  
la mer  
statue  
Delamarre Raymond (sculpteur)



Statue, figure colossale : La  
France  
statue  
Grangé Claude (sculpteur)

## À propos de la notice

### Référence de la notice :

EA97200019

### Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

### Date de versement de la notice :

2009-09-11

### Date de la dernière modification de la notice :

2019-11-13

### Nom du rédacteur :

Bouin Yohann

### Copyright de la notice :

© Ministère de la culture

## Commentaires concernant l'attribution de l'édifice :

Attribué par source, signature

### Description historique :

Après la catastrophe de 1902, le pensionnat colonial est transféré à Fort-de-France. Situé à l'angle des rues Félix-Eboué et Jacques-Cazotte, il est transformé en lycée de jeunes filles en 1949. Le besoin d'une nouvelle construction s'impose rapidement. Un terrain de quatre hectares situé à la Pointe des Nègres est acquis dès 1951, auxquels s'ajoutent deux hectares complémentaires en 1954. Ce terrain jouxte le lycée technique qui est construit juste avant, sur le plateau alors nu entre Bellevue et la Pointe des Nègres. Cet ensemble, conçu par le même architecte, George Labro, est très semblable au lycée de jeunes filles même s'il est plus modeste. L'architecte Georges Labro réalise le plan masse définitif en avril 1954. Cependant, les travaux ne débutent qu'à partir d'octobre 1958 par la construction de l'internat. Georges Labro est architecte en chef des bâtiments civils et Palais Nationaux et de l'administration des PTT, Prix de Rome. Il est secondé à Paris par l'architecte Guthman et sur place par l'architecte martiniquais Maurice de Lavigne Sainte-Suzanne. Le financement est assuré par l'éducation nationale et par le FIDOM (Fond d'Investissement des Départements d'Outre-Mer). Les locaux sont investis progressivement au fur et à mesure de l'avancement des travaux : en octobre 1961, le lycée de jeunes filles accueille les élèves internes du pensionnat colonial au bâtiment de l'internat (actuel bâtiment 7). Seul ce bâtiment, ainsi que les cuisines et l'infirmierie sont achevés à cette époque. Les classes s'installent progressivement dans les locaux en commençant par les terminales, jusqu'à l'arrivée des sixièmes. En octobre 1962, les bâtiments 1, 2 et 3 entrent en service. L'ensemble sculpté, dans le style réaliste qui a encore cours alors, date de 1963. Il est dû à trois sculpteurs : Raymond Delamarre (1890-1986), Claude Grange et Carlo Sarrabezolles (1888-1971). D'après des sources orales elles représenteraient la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique. A la rentrée 1963, le bâtiment 4 est achevé. Il héberge provisoirement, de même que le bâtiment 5 (livré tout comme le bâtiment 6 en 1970) l'Université des Sciences. Le 24 avril 1964 le Général-de-Gaulle visite le lycée en présence des élèves des écoles de la ville de Fort-de-France. D'un balcon du bâtiment 3, il y fait un discours très remarqué : " le discours de la jeunesse ". En parallèle, le nombre de divisions des classes du premier cycle diminue. En octobre 1976, les dernières classes du premier cycle sont supprimées et en octobre 1978 le lycée de jeunes filles devient le lycée polyvalent d'Etat mixte (LPEM) de Bellevue. De nouvelles sections sont créées entre 1978 et 1984, la mixité est instaurée, le lycée s'ouvre à l'enseignement post-bac.

### Description

#### Matériaux du gros-œuvre :

Béton armé

#### Matériaux de la couverture :

Tôle nervurée

#### Description de l'élévation intérieure :

3 étages carrés

#### Typologie du couvrement :

Charpente en béton armé apparente

## **Partie d'élévation extérieure :**

Élévation ordonnancée

## **Typologie de couverture :**

Toit à longs pans

## **Emplacement, forme et structure de l'escalier :**

Escalier de distribution extérieur : escalier tournant à retours, en maçonnerie

## **Commentaire descriptif de l'édifice :**

Le lycée est organisé autour d'une artère centrale nord-sud, parallèle au front de mer, le long de laquelle s'alignent à l'ouest les bâtiments d'enseignement et à l'est les bâtiments administratifs et les logements. Dans la partie basse (ouest), le lycée est composé de six grandes ailes parallèles orientées est-ouest, au centre desquelles est venu se loger un bâtiment annexe. Un autre bâtiment, une salle de sciences est disposé entre deux ailes. Les six ailes comportent un étage de soubassement, un rez-de-chaussée surélevé et quatre étages. Les circulations s'effectuent par des coursives qui entourent complètement les bâtiments, les escaliers étant rejetés aux extrémités. Les classes sont perpendiculaires au lit du vent. Au centre de la parcelle, une annexe (CDI) a été construite récemment. Derrière elle, se trouve le groupe de trois statues, en ronde bosse. Elles se trouvent " écrasées " par le bâtiment du CDI. De l'autre côté de l'axe principal, se trouvent les bâtiments administratifs, à l'entrée est de l'édifice. Leur plan général est un U : deux bâtiments parallèles réunis par une galerie. Au centre de cet espace, un bassin a été aménagé. De chaque côté des immeubles de logement et des villas abritent le personnel, au sud l'infirmierie et l'internat. L'originalité de l'édifice réside notamment dans le traitement des coursives dont les garde-corps ajourés ceignent les bâtiments.

## **Technique du décor des immeubles par nature :**

Sculpture

## **Indexation iconographique normalisée :**

Femme

## **Protection**

### **Référence aux objets conservés :**

PM97200073, PM97200074, PM97200075

## **Statut juridique**

### **Statut juridique du propriétaire :**

Propriété de la région

## **Références documentaires**

### **Date de l'enquête ou du dernier récolement :**

2007

### **Copyright de la notice :**

© Ministère de la culture

### **Date de rédaction de la notice :**

2007

**Noms des rédacteurs de la notice et du dossier :**

Bouin Yohann

**Cadre de l'étude :**

Label XXe

**Typologie du dossier :**

Dossier individuel

**Accès Mémoire :**

LABELXX-MA